

Institut national de la statistique et des études économiques Insee Mesurer pour comprendre

Alimentation Informatisée du RÉpertoire des Personnes Physiques par interNET

GUIDE AIREPPNET



Sommaire

1.	Introduction	3
2.	La sécurité des transferts de données	4
	2.1. Le niveau de sécurité	4
	2.2. L'identifiant - mot de passe	4
	2.2.1. L'identifiant	4
	2.2.2. Les règles de construction du mot de passe	4
	2.2.3. La confidentialité du mot de passe	5
3.	Accès à la passerelle d'accès sécurisé de l'Insee	5
	3.1. Connexion à l'application	5
	3.2. Problème authentification	6
4.	Le service de dépôt de fichiers	6
	4.1. Accès au service	7
	4.2. Envoi du fichier	9
	4.3. Rapport de téléchargement	10
	4.4. Envoi refusé	10
5.	Saisie unitaire de bulletins d'état civil	.11
	5.1. La saisie d'un bulletin d'état civil	.12
	5.2. Transmission du bulletin	15
	5.3. Impression du bulletin transmis	16
	5.4. Impression du bulletin 7 pour l'ARS	.17
6.	Votre profil	18
	6.1. Votre profil pour la transmission des données d'état civil	.18
	6.1.1. Situation de test	.19
	6.1.2. Situation de production (Prod)	20
	6.2. Mise à jour des informations sur la commune	20
	6.3. Changement volontaire de mot de passe	.21
7.	Aide en ligne	22



1. Introduction

L'Insee met, gratuitement, à disposition des communes qui le souhaitent un outil de transmission par Internet des données de l'état civil. Cet outil, nommé Aireppnet (Alimentation Informatisée du REpertoire des Personnes Physiques par interNET, est accessible en saisissant l'adresse suivante dans le navigateur web:

https://aireppnet.insee.fr

Cet outil permet deux types d'envoi :

- Envoi de fichiers de bulletins d'état civil créés par les logiciels métier;
- Envoi unitaire d'informations grâce aux grilles de saisie correspondant aux bulletins d'état civil. À l'issue de celui-ci, la commune a la possibilité d'imprimer le document transmis.

L'utilisation de cet outil **nécessite la signature d'un acte d'engagement entre la commune et l'Insee**. Si la commune opte pour l'envoi de fichiers, la prise en compte effective par l'Insee des envois réalisés par la commune n'est possible qu'après une période de test. Celle-ci permet à l'Insee de vérifier la conformité des fichiers tests transmis.

Ce document décrit les modalités d'utilisation de l'outil Aireppnet. Il aborde successivement :

- La sécurité des transferts de données;
- La connexion à la passerelle d'accès sécurisé de l'Insee et quelques conseils pour faciliter celle-ci;
- La présentation de l'application Aireppnet proprement dite avec le déroulement de ses deux fonctionnalités : la saisie unitaire des bulletins et leur transfert, et l'envoi d'un fichier de données d'état civil.

Les délais de transmission des bulletins d'état-civil sont précisés à l'article 135 de l'Instruction Générale Relative à l'État Civil (IGREC), et dans les modalités d'échange entre l'Insee et les communes disponibles sur insee.fr, dans la rubrique « documents généraux »¹. Ces données d'état civil servent à la mise à jour du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP). C'est ce répertoire qui permet à l'ensemble de la sphère sociale de gérer les droits sociaux de nos concitoyens.

La transmission informatique des données permet de réduire les délais et participe ainsi à un service public de qualité.

Voir modalités de transmission des bulletins statistiques de l'état civil, <u>https://www.insee.fr/fr/information/1303477</u>.
 © Insee - Décembre 2022



2. La sécurité des transferts de données

Avec Aireppnet, la transmission des données de l'état civil est sécurisée.

2.1. Le niveau de sécurité

L'accès à l'application de saisie et de transfert de données de l'état civil est sécurisé par une authentification avec identifiant et mot de passe. La confidentialité des données repose sur l'utilisation d'un certificat serveur qui permet de crypter l'échange en TLS 1.2. (procédé de sécurisation des transactions effectuées via Internet). Ce mécanisme de cryptage des transactions par certificat est utilisé par l'Insee pour toutes les applications sécurisées ouvertes à l'extérieur. Il se concrétise par une fenêtre qui apparaît lors de la première connexion à une application Insee demandant à l'utilisateur s'il fait confiance à l'Insee. L'acceptation permet de crypter les échanges.

Dès que l'on est en TLS 1.2, un petit cadenas s'affiche dans le navigateur, avant l'url de l'adresse pour indiquer que la communication est sécurisée.



L'application permet de gérer d'une part, l'identification et l'authentification de ses utilisateurs extérieurs, et d'autre part, la sécurisation de l'accès aux applications web qu'ils sont autorisés à utiliser.

2.2. L'identifiant - mot de passe

La gestion de l'utilisateur implique son inscription dans un annuaire au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe. Les identifiant ainsi que le premier mot de passe sont attribués par l'Insee suite à la demande de la commune. Ils sont transmis de manière confidentielle à la commune.

2.2.1. L'identifiant

La commune dispose d'un identifiant attribué par l'Insee pour se connecter à l'application. Cet identifiant correspond au Code Officiel Géographique de la commune (COG, appelé aussi code Insee) sur 5 positions.

2.2.2. Les règles de construction du mot de passe

Le mot de passe, est composé de huit caractères obligatoires.

Ces huit caractères doivent être d'au moins **trois types différents** parmi les quatre possibles que sont les lettres majuscules, les lettres minuscules, les chiffres, les caractères spéciaux.

Les caractères spéciaux qui peuvent être utilisés sont !/"#\$%&'()*+,-./:;<=>?@[\\]^_`{}~

Pour prévenir certaines confusions, il est préférable d'éviter le o (confusion possible avec le zéro) et le l (confusion possible avec le i majuscule).

Par ailleurs pour éviter des erreurs de frappe il peut être fait le choix de rester en caractères minuscules à condition d'avoir des lettres, des caractères spéciaux et des chiffres.



2.2.3. La confidentialité du mot de passe

Le couple identifiant/mot de passe permet à la passerelle de l'Insee d'identifier la commune, c'est à dire l'origine de l'envoi des données. Il est important que le mot de passe utilisé par la commune ne puisse pas être usurpé. Ainsi, il ne devra être ni communiqué, ni divulgué à des personnes étrangères à la gestion de l'état civil de la commune, ni affiché à proximité d'un poste de travail.

Selon les options retenues, le navigateur peut proposer de mémoriser le mot de passe. Pour des raisons de sécurité évidentes, il **est vivement déconseillé de répondre oui** à cette proposition.

En cas de perte ou d'usurpation du mot de passe, la commune alerte son correspondant Insee dans <u>les</u> <u>plus brefs délais</u>¹. Un nouveau mot de passe lui sera alors attribué par messagerie comme lors de la première connexion.

3. Accès à la passerelle d'accès sécurisé de l'Insee

Avant d'accéder à la page d'authentification, il est possible, en fonction de la configuration du poste, que votre navigateur vous demande d'accepter les « pop-up ». Ces « pop-up » sont nécessaires au bon fonctionnement de l'application et doivent être acceptés². De même, le certificat de sécurité doit être accepté. Il permet de crypter l'échange.

3.1. Connexion à l'application

Après avoir saisi l'adresse Aireppnet <u>https://aireppnet.insee.fr</u>dans la barre d'adresse de votre navigateur, l'écran ci-dessous apparaît. Pour vous connecter, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe et de cliquer sur le bouton « Se connecter ».

2	Institut national de la statistique et des études économiques	
Insee	Mesurer pour comprendre	
Portail d'au	thentification aux services de dépôt ou de saisie unitaire	
Veuillez ren	seigner vos paramètres d'identification :	
Authentifica	tion	
	Identifiant	
	Entrez votre identifiant	
	Mot de passe	
	Entrez votre mot de passe	
	Se connecter	
		ac c .:
		Homologation

La barre rouge située en bas de l'écran indique les informations sur l'homologation d'Aireppnet.

¹ Dans ce cadre, des vérifications de sécurité pourront être réalisées par l'Insee.

² Généralement, le pop-up donne la possibilité à partir d'une page Web d'en ouvrir une nouvelle, souvent publicitaire, dans une autre fenêtre. Les navigateurs permettent de bloquer, par défaut, l'ouverture de ces pages de publicités intempestives, sauf pour quelques sites particuliers choisis par l'utilisateur. L'acceptation du pop-up utilisé par Aireppnet permet d'optimiser la taille de l'écran affiché. Il offre notamment un meilleur confort visuel.



3.2. Problème authentification

En cas de mauvaise authentification (saisie erronée de l'identifiant ou du mot de passe), l'écran suivant s'affiche :

D	Institut national de la statistique et des études économiques Mesurer pour comprendre	
Portail	d'authentification aux services de dépôt ou de saisie unitaire	
Veuillez	renseigner vos paramètres d'identification : m d'utilisateur ou mot de passe invalide.	
Authenti	ification	
	Identifiant 01001	
	Mot de passe	
	Se con	necter
		Homoloaati

L'identifiant comporte 5 chiffres et le mot de passe 8 caractères (cf. Paragraphe 2.2.2). L'utilisation trois fois consécutives d'un mauvais mot de passe bloque, momentanément, l'accès à l'application (environ 15 mn). Aucun message spécifique n'indique que le compte est bloqué. Cette erreur ne nécessite pas l'attribution par l'Insee d'un nouveau mot de passe.

4. Le service de dépôt de fichiers

Ce service permet d'envoyer des fichiers créés par les logiciels métiers état civil. Ces fichiers doivent correspondre aux normes décrites dans le cahier des charges de l'Insee pour la transmission dématérialisée des bulletins d'état civil¹.

Rappel: la commune qui a opté pour la transmission de fichiers a la possibilité, en cas de besoin, de transmettre par le biais de la saisie unitaire.

¹ Voir <u>https://www.insee.fr/fr/information/1303515</u>.



4.1. Accès au service

Pour accéder à cette fonctionnalité, cliquer sur le bouton "Dépôt de fichiers".

2	Institut national de la statistique et des études économiques		
Insee	Mesurer pour comprendre		
Page d'acc	ès aux services de dépôt ou de saisie unitaire		
	Service de dépôt En savoir plus	Votre profil	
	Le service de dépôt de fichiers est un service d'envoi de fichiers à l'Insee. Vous pouvez envoyer plusieurs fichiers à la fois sous réserve que ces fichiers soient compressés dans une archive zip. Dépôt de fichiers	Vous trouverez sur cette page vos coordonnées, votre identifiant de connexion et les codes à paramétrer dans votre logiciel (numéro Siret et numéro d'expéditeur selon votre type d'envoi). Le statut "test" signifie que vos envois servent uniquement à expertiser la mise en forme de vos données. Pendant cette période, il est indispensable de continuer à transmettre vos données sous forme papier. Le statut "production" signifie que vos envois sont pris en compte nar l'Insee	
	Service de saisie unitaire des bulletins d'état civil.	Votre profil	
Vous utilise s le	En savoir plus Etat civil Pour plus d'informations : dr44-repertoires-des	-personnes-physiques@insee.fr	
Yous duilsez le	Vous utilisez le navigateur Firetox 68 Deconnexion		

Ce service est accessible si le bouton est de couleur noire (inaccessible en cas de couleur rouge).

Une deuxième authentification, <u>motivée par des raisons de sécurité</u>, est nécessaire pour accéder à ce service. Elle se fait au moyen du même mot de passe que celui utilisé pour accéder à l'application.



Alimentation Informatisée du RÉpertoire des Personnes Physiques par interNET Cliquer sur le bouton « Se connecter au service de dépôt de fichiers »

Insee	Institut national de la statistique et des études économiques Mesurer pour comprendre	
Portail d'au	authentification au service de dépôt de fichiers	
Vous êtes c Veuillez rens	connecté à l'application avec le compte : 01001 nseigner le mot de passe associé à ce compte pour accéder aux services de dépi	ðt.
	Identifiant : 01001	
1	Mot de passe : ••••••	
St	Se connecter au service de dépôt de fichiers	
		Retour

Cette authentification donne accès à l'écran de sélection du (ou des) fichier(s) à transmettre. Il est possible de sélectionner un fichier à transmettre sur votre poste de travail. Les fichiers acceptés sont aux formats suivants :

- Fichiers XML (extension.xml);
- Fichiers zippés (extension.zip).

Les fichiers non conformes aux formats attendus seront refusés. Les fichiers ne doivent pas être chiffrés en entrée.

Le bouton "**Parcourir**" donne accès à l'explorateur afin de rechercher sur votre poste de travail (ou sur un serveur) le fichier à transmettre.

2	Institut national de la statistique et des études économiques		
Insee	Mesurer pour comprendre		
Service de	dépôt de fichiers		
Vous êtes cor	nnecté avec le compte : 01001		
Sélectionner un Fichier : Parc	fichier à déposer sur le serveur de l'Insee courir) Aucun fichier sélectionné.		
Envoyer le fic	hier		
		<u>Accueil</u>	Déconnexion

Lorsque le fichier est repéré, il faut :

- soit « double cliquer » dessus ;
- soit le sélectionner et cliquer sur le bouton " Ouvrir"



Sector Sector<	Insee Mesurer pour Service de dépôt de fichie	comprendre				
Organiser Nouveau dossier Image: Contract of the second s	/ous êtes connecté avec le	Servoi du fichier	Test → En attente 🔹 🗸		ns : En attente	×
hier: Parcourir Aucun grooyer le fidher brpp-04047e-20200309_122037262-@-s 09/03/2020_13:41 Fichier XML brpp-06057-brppe-20200401_12024781 0.1/04/2020_13:38 Fichier XML brpp-14355e-2020042_213537840-@-s 23/04/2020_01:14 Fichier XML brpp-2137-brppe-20200407_15591536-@-s 07/04/2020_13:37 Fichier XML brpp-2131e-20200407_15591536-@-s 07/04/2020_18:10 Fichier XML brpp-29131e-20200407_16026102-@-s 07/04/2020_18:10 Fichier XML brpp-29131e-2020045_15401626-@-s 07/04/2020_18:10 Fichier XML brpp-35173e-2020042_1256364 21/04/2020_18:10 Fichier XML brpp-35173e-2020039_101722996-@-s 09/03/2020_13:41 Fichier XML brpp-35173e-2020039_101722996-@-s 09/03/2020_13:41 Fichier XML brpp-3506-brpe-2020045_1541747044 15/04/2020_18:10 Fichier XML brpp-3506-brpe-2020045_1541747044 15/04/2020_18:10 Fichier XML brpp-3506-brpe-2020045_1541747044 15/04/2020_18:10 Fichier XML brpp-3506-brpe-2020045_1541747044 15/04/2020_18:10 Fichier XML brpp-3506-brpe-2020045_1541747044 15/04	électionner un fichier à dépose	Organiser Nou COFFRES	Nom	Modifié le	JⅢ ▼ 🔲 🌘 Type	0
5_REBL brpp-35096-brppe-20200421_12563624 21/04/2020_13:40 Fichier XML brpp-35173e-20200309_101722996-@-s 09/03/2020_13:41 Fichier XML brpp-43061-brppe-20200415_14470494 15/04/2020_18:10 Fichier XML	ichier : Parcourir Aucun	Pole (\\a Pole (\\a 2,XML, 2,XML, 3,PLAT 4,RETC	brpp-04047e-20200309_122037262-@-s brpp-06057-brppe-20200401_12024781 brpp-14355e-20200422_213357840-@-s brpp-23176-brppe-20200320_09253525 brpp-29131e-20200407_155915356-@-s brpp-29131e-20200407_160226102-@-s brpp-29131e-20200407_15025616-@-s	09/03/2020 13:41 01/04/2020 13:38 23/04/2020 00:11 20/03/2020 13:37 07/04/2020 18:10 07/04/2020 18:10	Fichier XML Fichier XML Fichier XML Fichier XML Fichier XML Fichier XML Fichier XML	
		● 5_REBL ● 7_MAY ● 8_IDEN ● 130004 ←	brpp-35096-brppe-20200421_12563624 brpp-35173e-20200309_101722996-@-s brpp-43061-brppe-20200415_14470494 (21/04/2020 13:40 09/03/2020 13:41 15/04/2020 18:10	Fichier XML Fichier XML Fichier XML	•

4.2. Envoi du fichier

La sélection faite, le chemin d'accès vient s'afficher après le bouton "**Parcourir**". Pour transmettre le fichier il suffit de cliquer sur « **Envoyer le fichier** ».

2	Institut national de la statistique et des études économiques
Insee	Mesurer pour comprendre
Service de	dépôt de fichiers
Vous êtes con	inecté avec le compte : dr090t
Sélectionner un	fichier à déposer sur le serveur de l'Insee
Fichier : Parc	ourir] brpp-04047e-20200309_122037262-@-sdf_sdfi-upload-20200309_133123.xml.xml
Envoyer le fich	nier

Accueil

Déconnexion



¢

Alimentation Informatisée du RÉpertoire des Personnes Physiques par interNET

4.3. Rapport de téléchargement

Le fichier est alors transmis à l'Insee, un écran indique que le fichier a été transmis.

2	Institut national de la statistique et des études économiques		
Insee	Mesurer pour comprendre		
Service de	e dépôt de fichiers		
Vous êtes cor	nnecté avec le compte : dr090t		
Vous avez trans	nsmis le fichier suivant : brpp-04047e-20200309_122037262-@-sdf_sdfi-uploe	ad-20200309_133123.xml.xml	
Vous pouvez dé Fichier : Parc	léposer un autre fichier sur le serveur de l'Insee de la même façon. rcourir) Aucun fichier sélectionné.		
Envoyer le fid	chier		
	Accueil	<u>Déconnexion</u>	

À partir de cet écran, il est possible de :

- Déposer d'autres fichiers en cliquant sur "Parcourir" ;
- Se déconnecter en cliquant sur le lien "Déconnexion".

4.4. Envoi refusé

Si le fichier n'est pas dans un des formats attendus, l'envoi est refusé et vous en êtes prévenu par l'écran suivant :

	Insee	Institut national de la statistique et des études économiques Mesurer pour comprendre	
	Rapport d'	erreur	
Libellé erreu	r dans la r	éponse du service web de dépôt de fichiers : Le fichier possède un type Mime (image/png) non autorisé.
	La cause d	e cette erreur peut être de nature différente et liée notamment :	
	- à l'ind	isponibilité momentanée de l'application en raison de maintenance,	
	-àun j	problème d'autorisation d'accès au serveur,	
	-àľac	cès impossible à une page,	
	-àun t	emps d'accès à une page demandée trop long (expiration),	
	Si le problè	me venait à persister, n'hésitez pas à contacter votre site Insee de rattachement.	
	Retour pag	e précédente	

Si vous vous êtes trompés de fichier à transmettre, il suffit de cliquer sur "**Retour page précédente**" ce qui vous permettra de revenir à l'écran de sélection de fichiers.



5. Saisie unitaire de bulletins d'état civil

Ce service permet aux communes ne disposant pas de logiciel métier de saisir les bulletins d'état civil et de les transmettre instantanément à l'Insee. Les communes ayant opté pour la transmission de fichiers ont également accès à cette fonctionnalité.

Pour y accéder, cliquer sur le bouton « État civil » dans le cadre intitulé « Service de saisie unitaire des bulletins d'état civil » en bas à gauche de l'écran d'accueil.





Institut national de la statistique et des études économiques Mesurer pour comprendre

Alimentation Informatisée du RÉpertoire des Personnes Physiques par interNET L'écran Menu qui s'affiche liste les différents bulletins d'état civil qu'une commune est susceptible de transmettre à l'Insee:

- Le bulletin (B1a) de transcription relatif à un jugement d'adoption plénière (couleur mauve)
- Le bulletin (B1b) de transcription relatif à un jugement déclaratif de naissance (couleur mauve)
- Le bulletin (B1c) de transcription relatif à un jugement déclaratif de décès (couleur mauve)
- Le bulletin (B1c) de transcription relatif à un jugement déclaratif d'absence (couleur mauve)
- Le bulletin (B2) de mariage (couleur bleu)

• Le bulletin (B3) de mention en marge (couleur bleu) a été scindé en 5 formulaires afin de faciliter la saisie. Ils correspondent chacun à un des cadres :

- bulletin de mention en marge modifiant un acte de naissance (cadre C) ;
- bulletin de mention en marge informant d'un mariage ou d'une reconnaissance (cadre D) ;
- bulletin de mention de divorce apposée sur un acte de mariage (cadre E) ;
- bulletin de mention en marge modifiant la date de décès (cadre F) ;
- bulletin de mention en marge annulant un acte de naissance ou un acte de décès (cadre G) ;
- Le bulletin (B5) de naissance (couleur rose)
- Le bulletin (B6) d'enfant sans vie (couleur chamois)

• Le bulletin de décès (B7bis) (couleur vert) ; à l'issue de l'envoi de l'avis 7bis, il est possible d'éditer le bulletin B7 destiné à l'ARS

- Le bulletin de conclusion d'un pacte civil de solidarité (PACS) (P1) (couleur gris)
- Le bulletin de dissolution d'un pacte civil de solidarité (PACS) (P2) (couleur jaune)

	Sélectionnez le bulletin d'état civil
Bulletin de	naissance
Bulletin d'e	enfant sans vie
Bulletin de	mariage
Avis de dé	cès
Bulletin de	transcription :
	Transcription de jugement d'adoption plénière
	Transcription de jugement déclaratif de décès
	Transcription de jugement déclaratif d'absence
	Transcription de jugement déclaratif de naissance
Bulletin de	mention en marge :
	Bulletin de mention en marge modifiant un acte de naissance
	Bulletin de mention en marge informant d'un mariage ou d'une reconnaissance
	Bulletin de mention en marge informant d'un divorce
	Bulletin de mention en marge modifiant un acte de décès
	Bulletin de mention en marge annulant un acte
Bulletin de	Pacs:
	Bulletin de conclusion d'un pacte civil de solidarité (PACS)
	Bulletin de dissolution d'un pacte civil de solidarité (DPACS)

Le bouton « Accueil » situé en bas à gauche permet de revenir à l'écran d'accueil.

5.1. La saisie d'un bulletin d'état civil

Lors de l'activation d'un des bulletins listés dans l'écran précédent le formulaire du bulletin correspondant apparaît et la saisie des informations peut s'effectuer.

Exemple d'un bulletin de naissance :

Les zones commune/département sont pré-remplies à partir des éléments d'identification de la commune.



Les rubriques suivies d'un astérisque (*) doivent être obligatoirement renseignées

Cliquer sur 🚺 fournit de l'aide sur l'information attendue dans la variable.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENFANT				
	Double tiret en cas de choix d'un double nom.			
NOM de famille 🗹 * :				
Déclaration conjointe de choi	ix de nom 🚺 * : Oui : 🔲 Non : 🛄			
Prénoms* :	Tiret pour les prénoms composés, séparer les prénoms par un espace.			
Sexe*:	Masculin : 🗌 Féminin : 🔲 Indéterminé : 📃			
Date de naissance* :				
Nombre d'enfants issus de l'accouchement* :				
Prendre en compte tous les enfants issus de l'accouchement, enfants vivants et enfants sans vie.				
RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA MERE AYANT ACCOUCHE				
NOM de famille 🚺 :				
Brénoma	Tiret pour les prénoms composés, séparer les prénoms par un espace.			
Prenoms:				



Les consignes de saisie des bulletins d'état civil sont décrites sur insee.fr¹.

Lorsque la saisie est terminée, cliquer sur le bouton, **« Valider »** situé en bas à droite pour transmettre le bulletin à l'Insee. Une confirmation de la validation est demandée.

ibellé :		9 El :
ibellé :	Etes-vous certain de valider ce formulaire ?	
yme, ent		
	OK Annuler	
nent		

En cas de clic sur le bouton « **Annuler** », l'envoi n'est pas effectif, ce qui permet de relire l'ensemble de la saisie avant de valider à nouveau pour transmettre le bulletin.

Le clic sur le bouton « OK » permet la validation.

Avant l'envoi de celui-ci des contrôles sont effectués sur les renseignements saisis, ils bloquent l'envoi si une ou plusieurs zone(s) a été (ont) oubliée(s) ou a été (ont) mal remplie(s).

Ces contrôles concernent :

- les règles d'écriture exigées ;
- les zones obligatoires ;
- · la cohérence des informations saisies.

Un message indique la nature du problème.

Exemple de message bloquant :



Après correction de la (ou des) erreur(s) signalée(s), vérifiez de nouveau votre saisie puis validez à nouveau.

Voir modalités de transmission des bulletins statistiques de l'état civil, <u>https://www.insee.fr/fr/information/1303477</u>.
 © Insee - Décembre 2022



5.2. Transmission du bulletin

Un écran de bilan indique que le bulletin est parvenu à l'Insee. .

Bilan de la saisie d'un bulletin d'état civil	Dans cet écran, cinq options sont proposées :
Votre bulletin a bien été reçu à l'Insee !	• enregistrer et imprimer le bulletin qui vient d'être saisi : « Impression du document saisi : cliquez ici!!! »
Impression du document saisi : cliquez ici !!!	• saisir un autre bulletin du même type : « Saisie du même type de bulletin »
	• saisir un autre bulletin : « Saisie d'un autre type de bulletin »
	• revenir à l'accueil : « Accueil »
Accueil Saisie d'un autre type de bulletin Saisie du même type de bulletin Se déconnecter	 quitter l'application : « Se déconnecter ».

Important : l'impression et l'enregistrement des bulletins ne peut se faire qu'à ce moment précis. Dès que l'utilisateur a cliqué sur un des quatre boutons situés dans la partie inférieure de l'écran, il ne sera plus possible d'imprimer ou d'enregistrer le bulletin.



5.3. Impression du bulletin transmis

Pour pouvoir imprimer le bulletin transmis, il faut au préalable l'enregistrer au format pdf sur le poste de travail en cliquant à droite de la zone « **Impression du document saisi** : **cliquez ici !!!** ». Une fois le document enregistré, il est possible de l'imprimer.

Le bulletin ayant été envoyé à l'Insee par Aireppnet (de manière dématérialisée) ne doit pas être doublé d'un envoi postal à l'Insee.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉCONOMIQUES 5
BULLETIN DE NAISSANCE
Rappel : Il n'y a pas lieu d'établir un bulletin statistique modèle 5 pour les naissances ayant eu lieu hors de la commune
A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE
Code département 4 4 Code commune (1) 1 0 9
N° de l'arrondissement Paris, Ljon, Marzeille
Section (2) c e n t r e
Type de registre Unique □ U Autre X A → préciser N a i s s a n c e s
N° de l'acte 1 2 N° d'ordre du bulletin de naissance 1 2
B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENFANT
NOM de famille Test de la contraction de la cont
Déclaration conjointe (OUI O
de choix de nom (NON X N
Prénoms Maria
Les tirets pour les prénoms composés doivent être reproduits.
Nombre d'enfants issus de l'accouchement Pour répondre à cette question, tenir compte de tous les enfants issus de l'accouchement (enfants vivants et enfants sans vie)
C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA MÈRE AYANT ACCOUCHÉ
NOM de famille D u p o n t finite approaches les tiets doubles tiets que energe entre les vorables doient être reconduits
Prénoms
Née le lour, mois, année 1 2 0 2 1 9 8 7
A Libellé de la commune b r e s t
N° de l'arrondissement Département (3) 2 9
Pays pour l'étranger
Activité principale En emploi 🛛 1 Au chômage 🗌 2 Étudiante 🗌 3 Retraitée 🗌 4 Autre situation 🗌 5
(y compris congé maternité ou maladie) Pour les personnes en emploi ou au chômaire, préciser la profession et la situation professionnelle
Profession profession (i av chámage, indigver fancience profession)



5.4. Impression du bulletin 7 pour l'ARS

Après la validation de la saisie d'un avis de décès (B7bis), l'écran de bilan offre la possibilité d'enregistrer et d'imprimer le bulletin B7 destiné à l'agence régionale de Santé (ARS).



Important_: <u>L'impression du bulletin B7 destiné à l'ARS ne peut se faire qu'à ce moment précis,</u> dès que l'utilisateur a cliqué sur un des quatre boutons situés dans la partie inférieure de l'écran il ne sera plus possible de l'imprimer. Cette impression vous évite un travail de recopie inutile.

Après déliassage, adresser l'avis de décès à l'INSEE et le bulletin de décès à l'ARS. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES BULLETIN DE DÉCÈS Ce bulletin doit être adressé à l'Agence Régionale de Santé A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE	Ce bulletir anonymisé doit- être imprimé (même en
Code département 4 Code commune (1) 1 0 9 Libellé de la commune N a n t e s	noir sur papier blan et transmis à l'ARS <u>ave</u> <u>le certificc</u> médical
B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DÉFUNT Date du décès Jour, mois, année 0 5 0 5 2 0 2 2 Sexe Masculin M Féminin X F Né(e) le Jour, mois, année	<u>meaicai</u> confidentie



6. Votre profil

Pour accéder à cette fonctionnalité il faut cliquer sur le bouton « **Votre profil** » en bas à droite de l'écran d'accueil. Cette page concerne l'ensemble des communes transmettant par Aireppnet sans distinction du mode employé (Dépôt de fichiers ou saisie unitaire).

2	Institut national de la statistique et des études économiques	
Insee	Mesurer pour comprendre	
Page d'acc	ès aux services de dépôt ou de saisie unitaire	
	Service de dépôt	
	En savoir plus Le service de dépôt de fichiers à l'Insee. Vous pouvez envoyer plusieurs fichiers à la fois sous réserve que ces fichiers soient compressés dans une archive zip. Dépôt de fichiers	Votre profil Vous trouverez sur cette page vos coordonnées, votre identifiant de connexion et les codes à paramétrer dans votre logiciel (numéro Siret et numéro d'expéditeur selon votre type d'envoi). Le statut "test" signifie que vos envois servent uniquement à expertiser la mise en forme de vos données. Pendant cette période, il est indispensable de continuer à transmettre vos données sous forme papier. Le statut "production" signifie que vos envois sont pris
	Service de saisie unitaire des bulletins d'état civil. En savoir plus Etat civil	en compte par l'Insee. Votre profil
	Pour plus d'informations : dr44-repertoires-de	s-personnes-physiques@insee.fr

Vous avez accès à votre profil de transmission de données tel que vous l'avez déclaré à l'Insee.

6.1. Votre profil pour la transmission des données d'état civil

Il est possible à partir de cette page de :

- · joindre le site Insee compétent pour votre commune;
- de changer volontairement votre mot de passe.

Le bouton « **Retour** » en bas à droite permet de revenir à l'écran de choix des services. Le bouton «**Déconnexion**» permet de quitter l'application.





Institut national de la statistique et des études économiques

e Mesurer pour comprendre

Pour modifier ces informations, merci de contacter votre s	<u>site Insee</u> de rattachement.	
Transmission données état civil		
Nom et prénom du responsable : Marie Durand	1 020000000	
Adresse courriel : marie.durand@commune.fr		
Autres adresses courriels : -		
Nom du logiciel état civil : éditeur Y - logiciel X		
Moyen de transmission : Airepnet Fichiers		
Identifiant de connexion : 01001		
Numéro d'expéditeur : -		
Statut de la transmission (à compter du) :		
Siret : 21010001200017		

Ce cadre récapitule les informations vous concernant telles que vous les avez fournies à l'Insee lors de votre adhésion à Aireppnet. Il comprend :

- Nom et prénom de l'agent responsable de l'état civil en commune ;
- Son numéro de téléphone ;
- Son adresse courriel ;
- Éventuellement d'autres adresses courriels (autres agents de la commune en charge de l'état civil ou adresse fonctionnelle) ;
- Nom du logiciel état civil utilisé en commune et connu à l'Insee ;
- Le moyen de transmission utilisé ;
- Identifiant de connexion à Aireppnet fourni par l'Insee ;
- Statut de transmission (test ou production (cf. paragraphes 6.1.1 et 6.1.2)) ;
- Date d'entrée en vigueur de ce statut ;
- Numéro Siret de la commune.

Vous ne pouvez pas modifier vous-même ces informations. Si celles-ci doivent être modifiées, il vous appartient d'indiquer les modifications ou les changements intervenus au site Insee compétent par courrier ou par courriel.

6.1.1. Situation de test

Quand une commune décide de transmettre informatiquement ses fichiers de bulletins d'état civil, l'Insee, lors de la création des identifiant et mot de passe, lui attribue le « Statut de transmission : « test ». Sous ce statut la mairie peut faire des envois qui seront analysés sans alimenter le RNIPP. Le test consiste pour la commune à envoyer des fichiers "tests" d'état civil.



Institut national de la statistique et des études économiques Mesurer pour comprendre

Alimentation Informatisée du RÉpertoire des Personnes Physiques par interNET

À l'issue des contrôles effectués sur ces tests, l'Insee vous informe de la validité ou non de vos transmissions :

- Si vos envois « tests » sont valides, vous en serez informés par votre direction régionale. Vous abandonnerez l'envoi de document papier au profit d'envois informatisés.
- Pour des envois « tests » non conformes, le site Insee compétent pour votre commune vous indiquera les motifs de rejets et les pistes pour les résoudre.

Pendant la période de test, vous devez continuer à envoyer des documents papier.

Si vous passez votre souris sur la mention test vous visualisez le message suivant :

Tant que vous n'avez pas reçu un accord officiel de l'Insee pour utiliser cette transmission, les données que vous venez d'envoyer ne sont pas prises en compte ; elles ne servent qu'à effectuer un test. Vous devez continuer à transmettre ces données par le mode d'envoi habituel.

6.1.2. Situation de production (Prod)

À compter de la date de validation du test vous êtes en situation de production (prod), ce qui signifie que vos envois sont pris en compte. Par conséquent, **vous ne devez plus envoyer de documents papier**. La rubrique afférente dans votre profil mentionne cette nouvelle situation.

6.2. Mise à jour des informations sur la commune

En dessous du bandeau du titre de la page vous trouvez la ligne suivante :

Votre profil de transmission de données à l'Insee

Pour modifier ces informations, merci de contacter votre site Insee de rattachement.

Le simple fait de cliquer sur « **site Insee** » vous ouvre un message courriel qui vous permet, notamment, d'envoyer au site Insee compétent pour votre commune une mise à jour des informations contenues dans ce profil.



Lorsque la rubrique « Autres adresses courriels » comporte la mention « cf.liste », en passant la souris sur cette mention vous obtenez la liste des autres adresses courriels, de votre commune, connues de l'Insee.

<u>of. lis</u> -	ste	
- 0840 prod	- etat.civil@mairie-sxxxxx.fr - mariefrance.@mairie-xxxxxxx.fr (0100112010)	0900 Siner - 2108037

6.3. Changement volontaire de mot de passe

Dans la partie inférieure de la page vous trouvez la ligne suivante :

Cliquez ici pour changer votre mot de passe (confirmation par messagerie)

En cliquant sur « **ici** », vous avez la possibilité de changer volontairement votre mot de passe d'accès à l'application Aireppnet sans attendre que l'application vous le propose.

SEE	Mesurer pour comprendre	
rtail d'au	uthentification aux services de dé	epôt ou de saisie unitaire
/euillez s	aisir un nouveau mot de passe.	
	Identifiant :	01001
	Ancien mot de passe :	
	Nouveau mot de passe :	
Con	firmation du nouveau mot de passe :	
		Valider

Cette grille, qui comporte votre identifiant, permet de saisir le nouveau mot de passe qui va remplacer le précédent. il faut saisir: • le mot de passe utilisé jusque-là (mot de passe courant) • le nouveau mot de passe choisi qu'il faut saisir deux fois.

Valider les informations saisies.

Il faut alors le communiquer aux personnes habilitées qui utilisent Aireppnet.

Les règles de construction du mot de passe sont celles décrites au paragraphe 2.2.2. Elles sont à respecter scrupuleusement lors du **changement de mot de passe**.

Si vous renoncez à changer votre mot de passe, dans la barre rouge à droite le bouton « **Retour** » vous permet de revenir à la page de choix des services.



7. Aide en ligne

Les cadres d'accès au service de dépôt de fichier et à la saisie unitaire contiennent chacun un bouton « En savoir plus ». Un clic sur celui-ci vous permet de connaître la fonctionnalité de chacun et d'avoir accès au guide d'utilisation d'Aireppnet.

Pour le service de dépôt:

Vous êtes dans l'application « service dépôt de fichiers » développée par l'Insee à l'usage des communes. Cette application est destinée aux communes équipées d'un logiciel de gestion de l'état civil.

Elle permet d'envoyer un fichier vers l'Insee : rechercher le ou les fichier(s) créé(s) par votre logiciel, grâce au bouton « Parcourir » qui ouvre une fenêtre affichant l'arborescence de votre PC. Sélectionner chaque fichier à envoyer par un double dic et utiliser le bouton « Envoyer le fichier ». Un message vous confirmera l'envoi du fichier.

Le guide d'utilisation d'Aireppnet est consultable en cliquant sur ce lien.

Fermer

Pour le service de saisie unitaire:

Vous êtes dans l'application « Aireppnet » développée par l'Insee à l'usage des communes. Cette application permet aux communes la saisie et la transmission de bulletins d'état civil. Vous sélectionnez le formulaire correspondant au type de bulletin à saisir. Vous obtenez l'image du formulaire que vous remplissez comme un formulaire papier. En fin de saisie du bulletin, vous cliquerez sur le bouton « Valider ». Vous devrez confirmer l'envoi. Un message vous confirmera que l'envoi a été exécuté. Vous pourrez imprimer le bulletin saisi. Vous renouvellerez l'opération pour chaque bulletin. La saisie des données est assistée : obligation de remplir certaines zones et repérage d'informations incohérentes. Le quide d'utilisation d'Aireponet est consultable en cliquant sur ce lien.

Fermer

Par ailleurs, le guide d'utilisation Aireppnet est disponible en cliquant sur le bouton "?" situé en haut à droite des écrans suivants :

- les menus d'accès aux bulletins ;
- les bulletins eux-mêmes ;
- les bilans de saisie.